



Communiqué de presse
11 juillet 2023

Carburants

Prix à la pompe, trop de marges

À quand une opération à prix coûtant ?

L'association de consommateurs CLCV constate que les marges brutes mensuelles de la distribution de carburant sont explosives pour l'essence et le gazole, entre janvier 2022 et juin 2023. Elle demande une opération à prix coûtant immédiate.

Après une période où les distributeurs étaient avec de très faibles marges, voire déficitaires en 2022, il apparaît des marges brutes exceptionnellement élevées depuis le début de l'année 2023.

Les opérations anti-inflation organisées par les grandes et moyennes surfaces (GMS) se focalisent sur quelques produits alimentaires et toutes les campagnes publicitaires sont orientées sur ce thème.

Les GMS distribuent 65 % du carburant en France... Quid du carburant, produit d'appel par excellence ? La discrétion, voire le silence total de ces dernières, en disent long sur la reconstitution des marges sur un produit essentiel et indispensable pour l'ensemble des Français.

Après notre première alerte publique début mai, on constate, il est vrai, un tassement de cette marge brute, mais qui n'a pas encore rejoint la fourchette normale de 15-18 cts.

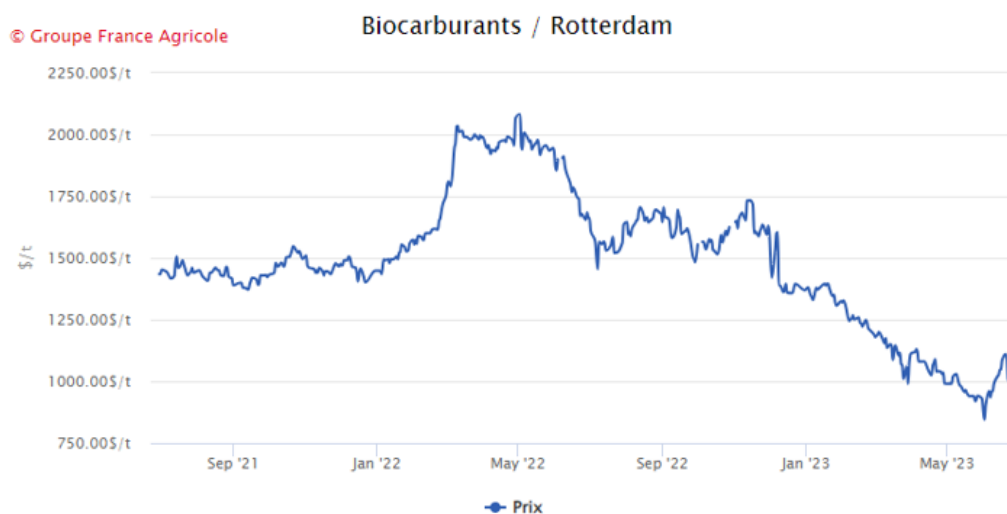
L'évolution des marges brutes de la distribution sur le carburant
(D'après les données l'Union française des industries pétrolières (UFIP))

	Essence SP 95 E5 (en centimes par litre)	Gazole (en centimes par litre)
Juin 2023	25,4	23,4
Mai 2023	25,2	24,6
Avril 2023	27	29
Mars 2023	26,7	27,8
Février 2023	26	28,1
Janvier 2023	23,8	25,6
Décembre 2022	13,4	10,6
Novembre 2022	5	11,6
Octobre 2022	-6,7	-8,1
Septembre 2022	-8	-7,4
Août 2022	3,4	3,1
Juillet 2022	6,3	7,9
Juin 2022	1,7	7,6
Mai 2022	-3,1	2
Avril 2022	5,6	2
Mars 2022	20,6	18,4
Février 2022	18,4	17,6
Janvier 2022	19,2	18,3
Moyenne année 2021	16,2	16,6
Moyenne année 2020	17,9	16,3
Moyenne année 2019	14,6	13,9
Moyenne année 2018	13,2	12,4

Notre tableau montre que la marge brute « transport distribution » se situe en général aux alentours de 15 cts le litre (cf. les moyennes annuelles de 2018 à 2021). L'année 2022 a été extrêmement chahutée. Après un début d'année avec une marge plutôt élevée, cette dernière a chuté à des niveaux très faibles car les distributeurs ont choisi de ne pas répercuter l'intégralité de la très forte hausse des cours du brut suite à la crise ukrainienne. Cette marge brute a même été négative sur certains mois ce qui traduit l'engagement des distributeurs à la rentrée (septembre et octobre) à limiter la flambée des prix. Elle a connu ensuite un bref retour à la normale en décembre. Elle est bien trop élevée depuis janvier malgré une accalmie depuis notre alerte publique de mai.

Il apparaît en outre, que les prétextes avancés par les distributeurs lors de notre communication de mai n'ont vraiment plus lieu d'être. Il n'y a plus de grèves pour perturber la logistique. Par ailleurs, les cotations de biocarburants sont en forte baisse depuis près d'un an.

Biocarburant : bioéthanol ou biogazole (diesel b10 par exemple).



Graphique provenant de : <https://www.lafranceagricole.fr/cours-et-marches/biocarburants>

La grande distribution et les groupes pétroliers ne cessent de dire qu'ils s'engagent pour le pouvoir d'achat. Il est temps que cela se traduise en actes. **Ils doivent cesser de tergiverser. Nous leur demandons de baisser les prix et leurs marges par des opérations immédiates à prix coûtant afin que les ménages ne soient pas ponctionnés lors de leur départ en vacances.**

Du point de vue de la méthode, la marge brute dite « transport distribution » sur le carburant se calcule en faisant la différence entre le prix hors taxes du carburant et le prix à la sortie de la raffinerie (appelé « cotation Rotterdam »). Il s'agit donc de la fraction du prix total qui revient au distributeur, soit sa marge brute, et non sa marge nette (ou bénéfice). Bien entendu, les coûts concrets des distributeurs étant assez stables, un fort niveau de marge brute présume facilement d'une marge nette confortable ou franchement élevée.

Pour nos calculs, nous nous appuyons sur la base de données¹ de l'Union française de l'industrie pétrolière (UFIP), qui fait référence. Dans une récente déclaration presse² le président du syndicat professionnel UFIP met en avant l'incorporation des biocarburants pour en partie expliquer ces marges élevées. Par ailleurs, il n'exclut pas un phénomène de « *reconstitution de marge* » de la distribution.

Contacts : François Carlier : 06 12 41 18 01 - Jean-Yves Mano : 06 81 99 31 50

¹ Voir l'onglet « cotations » sur le site internet <https://www.energiesetmobilites.fr/>

² <https://www.tf1info.fr/economie/carburants-gazole-gasoil-sans-plomb-pourquoi-le-prix-de-l-essence-a-davantage-augmente-en-france-que-dans-le-reste-de-l-europe-2256096.html>